

**Ordonnance Supplémentaire à l'Ordonnance relative à  
la Milice Royale de l'Ile de Guernesey.**

1903.

---

Vu la délibération des États en date du 27 Mai  
1903 :—

La Cour, ouïes les conclusions des Officiers du Roi,  
a substitué et substitue dans l'Ordonnance relative à  
la Milice Royale de l'Ile de Guernesey :—

Dans l'article 14 le mot “ Septembre ” au mot  
“ Octobre.”

Dans l'article 16 le mot “ Octobre ” au mot  
“ Novembre.”

Dans l'article 17 le mot “ Novembre ” au mot  
“ Décembre.”

Dans l'article 20 les mots “ 15 Décembre ” aux  
mots “ 15 Janvier.”

---